

Procès-verbal

Réunion du Conseil exécutif de l'ASSÉ Le 22 janvier 2008 au bureau de l'ASSÉ

-
Présences :

*nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré
nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré,
observateur
nom retiré nom retiré, permanente*

0.0 Ouverture à 16h34

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 *nom retiré nom retiré* à l'animation et *nom retiré nom retiré* au secrétariat.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.0 Permanence

3.0 Varia

4.0 Levée

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

2.0 Permanence

Proposition privilégiée : Une plénière d'un temps indéterminé sur le processus d'embauche pour le nouveau poste de permanence 2008-2009.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

2.1 Que la définition de tâches suivante soit intégrée au contrat du nouveau poste de permanence :

- Réception, dactylographie, impression des documents, envois postaux (et réponses) et classement du courrier et des courriels.

- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et à l'envoi des publications de l'association.
- Entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande, commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions.
- Participer aux Congrès et aux réunions du Conseil exécutif.
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités.
- Mise à jour des sites internet de l'association.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.2 Que l'exécutif propose au Congrès des 16-17 février 2008 :

Que les exigences de l'offre d'emploi soient :

1. Ne pas être étudiante ou étudiant;
2. Connaissance pertinente du mouvement étudiant;
3. Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
4. Aptitudes en comptabilité et informatique.

Que les critères d'embauche soient :

1. Expériences militantes;
2. Connaître l'ASSÉ;
3. Expériences reliées au travail;
4. Autonomie, initiative et aimer le travail d'équipe;
5. Bonne capacité d'adaptation;
6. Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.3 Que l'exécutif propose au Congrès que les conditions salariales du nouveau poste soient :

- 14,50 \$ par heure à raison de 35 heures par semaine

OU

- 14,50 \$ par heure à raison de 32 heures par semaine.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.4 Que l'exécutif propose au Congrès : La création d'un comité d'embauche composé de :

- 2 personnes du Conseil exécutif;
- 1 personne des Comités;
- 2 personnes des associations membres (parité homme/femme, cégep/université dans la mesure du possible);

élues en Congrès.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.5 Que l'exécutif propose au Congrès : Que le mandat du comité d'embauche soit :

- Diffuser l'offre d'emploi selon les modalités adoptées au Congrès;

- Faire la sélection des candidatures et des entrevues en conséquence;
- Retenir 4 candidatures et faire 2 recommandations au Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008.

Que ce comité soit redevable au Congrès.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.6 Que l'exécutif propose au Congrès : Que le calendrier d'embauche soit le suivant :

- 18 février au 14 mars 2008 : diffusion de l'offre d'emploi;
- 17 au 21 mars 2008 : sélection des candidatures.
- 24 mars au 4 avril 2008 : entrevues.
- 7 au 11 avril 2008 : délibérante sur les candidatures retenues en entrevues.
- 14 avril 2008 : remise du rapport sur le processus d'embauche et les candidatures retenues pour le Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.7 Que l'exécutif propose au Congrès : Que l'offre d'emploi soit diffusée dans nos listes de contacts et nos réseaux syndical et communautaire.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.8 Que *nom retiré-nom retiré* soit mandatée de réviser et soumettre une proposition de nouveau contrat de travail pour le nouveau poste de permanence pour le 28 janvier 2008.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.9 Que *nom retiré-nom retiré* soit mandaté de rédiger le texte de présentation pour les propositions de création du nouveau poste de permanence.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

3.0 Varia

4.0 Levée à 20h42

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité